

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

RESTRICTED
TBT/Spec/26
21 janvier 1994

(94-0134)

Comité des obstacles techniques au commerce

**DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN RECUEIL DE RENSEIGNEMENTS
SUR LE FONCTIONNEMENT DES POINTS D'INFORMATION
DES DIFFERENTES PARTIES**

Communication du secrétariat

A sa quarante-sixième réunion, tenue le 2 novembre 1993, le Comité a demandé au secrétariat d'établir un recueil de renseignements sur le fonctionnement des points d'information des différentes Parties. Le regroupement de ces renseignements pourrait aider les nouveaux membres à créer leurs points d'information.

Afin de fournir au secrétariat les données nécessaires à la préparation du document d'information, les signataires sont invités à remplir le questionnaire ci-joint et à le retourner au secrétariat avant le 15 mars 1994.

Fonctionnement des points d'information des différentes Parties

Veillez remplir le questionnaire ci-dessous et mettre une croix dans les cases qui conviennent.

(Si plusieurs points d'information ont été établis par une Partie, il conviendra de donner des réponses séparées pour chacun d'eux.)

Nom de la Partie: _____

1. Nom du point d'information: _____

(Veillez indiquer si votre point d'information s'occupe d'un groupe spécial de produits, de règlements techniques, de normes ou de systèmes de certification.)

2. Nom de l'organisme public responsable de votre point d'information:

3. Nombre d'employés dans votre point d'information: _____

4. Quelle est la nature de votre point d'information?

- établissement privé [] - établissement public []

5. Votre point d'information est-il membre des organismes suivants?

- ISO [] - ISONET []

6. Votre point d'information offre-t-il les prestations aux services suivants?

- base de données [] - base de données dans plusieurs langues []

- assistance téléphonique permanente [] - traduction []

7. Une brochure a-t-elle été publiée au sujet de votre point d'information? []

8. Les services suivants sont-ils payants?

- communication de renseignements [] - communication de documents []

- assistance téléphonique permanente [] - traduction []

9. Les langues suivantes sont-elles utilisées dans votre point d'information?

- français [] - anglais [] - espagnol []

10. Quelles sont les attributions de votre point d'information, autres que celle consistant à répondre aux demandes de renseignements?
- adresser des notifications au secrétariat du GATT au titre des articles 2 et 7 de l'accord []
 - répondre aux observations des autres Parties []
 - mener des consultations avec d'autres membres []
 - participer à la formulation des observations adressées aux autres Parties []
 - autres (veuillez préciser) _____
11. Qu'advient-il des notifications qui vous sont adressées?
- elles paraissent dans une publication []
 - elles sont communiquées aux branches de production ou organismes intéressés []
 - elles sont examinées par un groupe de travail ou un comité spécial []
 - autres (veuillez préciser) _____
12. Qu'advient-il des observations qui vous sont adressées?
- elles sont envoyées aux organismes publics compétents pour qu'ils y donnent suite []
 - elles sont traitées par un groupe ou un comité spécial []
 - autres (veuillez préciser) _____